CHARTE QUALITÉ DES PARFUMS ISOTTA

Tout en respectant comme il se doit, en tant que fabricant de parfums, les obligations du Règlement Européen N°1223/2009, dont les Bonnes Pratiques de Fabrication (ISO 22716), nous avons rédigé la *CHARTE QUALITÉ* dans laquelle nous prenons les engagements suivants :

La fabrication :

- Stockage de tous les ingrédients dans des récipients en verre
- Utilisation pour la fabrication de pipettes en verre, flacons et récipients en verre,
- Fabrication artisanale en France, depuis le mélange des concentrés, en passant par la dilution, la mise en flacon, jusqu'à l'étiquetage et la mise sous étui puis emballage dans du papier de soie, ainsi que l'envoi.
- Tout, c'est à dire chaque étape, est fait à la main.

Ce qui n'est pas dans nos parfums :

- Molécules aromatiques de synthèse
- Phenoxyéthanol
- Filtres UV
- Phtalates
- Colorants
- OGM
- Nanoparticules
- Produits animaux rendant obligatoires la torture, la mort de l'animal ou son exploitation abusive
- Les conservateurs synthétiques, même ceux autorisés en bio
- Emollients (Dipropylène glycol, glycérine)
- Emulsifiants (PEG-60, huile de ricin hydrogénée)
- Agents épaississants (Carbomer)
- Produits empêchant le parfum de se décolorer
- Agents de chélation
- Silicones
- Paraben (ces deux derniers ne sont pas dans les parfums et les parabens sont aujourd'hui interdits dans les cosmétiques)

Notre composition :

- Composition 100% naturelle du produit fini
- Sont privilégiés les extraits biologiques certifiés et les extraits de plantes sauvages ou cultivées sans pesticides
- Nos parfums n'ont pas de label « bio » mais les méritent largement, c'est notre choix de ne pas ajouter une certification sur un produit composé de matières déjà certifiées, ce qui rajouterait au coût final.
- La mention « biologique » est confirmée par la composition et vérifiée par un groupe de toxicologues agréés. Elles est de ce fait autorisée par la loi.
- Sont favorisés les extraits des petits producteurs avec qui nous traitons directement
- Les produits issus de l'agriculture conventionnelle ne sont utilisés que quand ils sont les seuls disponibles, ou que leurs qualités organoleptiques sont largement supérieures
- Aucune intervention à quelque moment que ce soit d'ingrédients issus du pétrole, y compris dans l'obtention les absolues choisies, qui ne sont jamais extraites à l'hexane, ce qui n'est pas le cas des chartes de tous les labels bio.
- Très faible utilisation des molécules naturelles issues de la biotechnologie
- Majorité d'huiles essentielles, extraits CO2, absolues propres.
- Alcool biologique non dénaturé fabriqué en France
- Eau minérale naturelle
- Conservateur naturel
- Le seul produit animal utilisé est l'ambre du cachalot récoltée sur les plages. Certains parfums sont ainsi « vegan » et d'autres pas. Ceci est spécifié dans les FAQ du site internet.

La transparence :

Nous nous engageons à ne pas utiliser les abus de langage ou suggestions habiles du marketing. Les parfums Isotta s'inscrivent, autant que faire se peut, dans une démarche respectueuse de l'autre et du monde dans lequel nous vivons.

Conformité

Nos produits sont déclarés sur le portail de notification des produits cosmétiques et chaque dossier déposé est rédigé par une équipe de toxicologues agréés.

Conformément à la loi, aucune expérimentation animale n'est effectuée.